



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS

Avis de Consultation Ouverte

N° 03/2025/MJS/SG/ANS/PRMP/UGPM/ACPX/TRVX

1. Le **ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Travaux d'entretien Bâtiment administratif à l'Académie Nationale**".
Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix forfaitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS**

Rue : **COMPLEXE SCOLAIRE AMPEFILOHA**

Etage / Numero de Bureau : **NOUVEAU BATIMENT - SALLE DE REUNION**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS - NOUVEAU BATIMENT - SALLE DE REUNION** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS - NOUVEAU BATIMENT - SALLE DE REUNION** au plus tard le **22/05/2025 à 9 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	ACADEMIE NATIONALE DES SPORTS	15/05/2025	09h:00min	RAMAMONJISOA Armand

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Le 13/05/2025
La Personne Responsable des Marchés Publics